

Bonne rentrée 2026-27

Le guide pour bien démarrer l'école

- Des infos pratiques à conserver
- Les modalités d'inscriptions restauration, centre de loisirs
- Des activités pour tous les âges

Édito

Adapter nos écoles aux besoins d'aujourd'hui et de demain pour la réussite des petits Champinois !

A chaque rentrée scolaire, c'est une ambiance un peu particulière pour les écoliers, les parents d'élèves et les enseignants. Pour nos plus jeunes, ce moment important signifie le retour des cartables, l'odeur des fournitures neuves, et parfois une certaine appréhension qui accompagne la fin des vacances scolaires.

Durant cet été, nos équipes techniques ont réalisé de nombreux travaux de maintenance et les petits Champinois ont dans le même temps bénéficié d'une programmation ambitieuse. La dernière édition de Champigny plage a pérennisé la baignade en Marne, l'arrivée du petit train, et de riches animations à destination de tous les publics. Les journées à la mer, les cinés plein air, et le feu d'artifice ont permis à tous de s'émerveiller, dans un cadre familial et convivial. Il est désormais l'heure de retourner à l'école !

Avec Odile le Thiès, Adjointe en charge des Affaires scolaires, et avec les services de la ville, nous sommes pleinement mobilisés, afin que ce retour en classe se passe dans les meilleures conditions. Parce que l'éducation demeure la première priorité municipale, nous continuerons d'investir sur les infrastructures scolaires durant ce nouveau mandat, pour garantir un cadre sécurisé et sécurisant pour vos enfants comme nous l'avons fait avec le plan sanitaire et le plan numérique.

A ces deux premiers plans, nous avons étudié et commencé à mettre en œuvre notre Plan d'Adaptation Climatique pour mieux gérer les pics de chaleur, comme nous avons pu les connaître en début d'été de la dernière année scolaire. A la suite de la mise en service d'une salle rafraîchie dans chaque école depuis deux ans et sur la base d'un diagnostic réalisé lors des pics de chaleur, nous avons installé les premiers ventilateurs au plafond, changer des stores et ajouter des arbres aux abords des classes.

La restauration scolaire de l'école Henri Bassis a déjà été inaugurée lors de la rentrée 2025. Pour la rentrée 2026, les 310 élèves de l'école élémentaire ont pu découvrir leurs nouveaux locaux, tandis que la livraison de l'école maternelle devrait intervenir en 2027. Concernant le groupe scolaire Jacques Solomon, l'architecte a été choisi - avec un début des travaux prévu courant 2027- pour l'école Eugénie Cotton nous travaillons au programme avant de lancer un concours d'architecte.

Vous retrouverez par ailleurs dans ce guide toutes les informations utiles concernant les fournitures scolaires offertes par la ville, la restauration scolaire, les activités périscolaires, les centres de loisirs, les séjours et vacances transplantés, ainsi que de nombreux renseignements destinés à vous accompagner sereinement dans cette nouvelle année scolaire. Nous sommes aussi particulièrement attentifs à la sécurité aux abords des écoles, avec des agents municipaux sécurisant les traversées, la mobilisation de nos agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et de la Police municipale.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble des enseignants, le personnel éducatif, les associations, les parents d'élèves, et les agents municipaux qui œuvrent au quotidien pour la qualité de l'enseignement à Champigny. Je souhaite à chacune et à chacun une excellente rentrée scolaire, placée sous le signe de l'épanouissement et de la réussite.

Belle rentrée à toutes et à tous !



Laurent JEANNE

Maire de Champigny-sur-Marne,
Conseiller Régional d'Île-de-France



L'éducation au cœur des priorités municipales

Parce que l'éducation constitue l'un des piliers essentiels de l'action publique locale, la municipalité poursuit un ambitieux programme d'investissement en faveur des écoles de la ville. Cet engagement concret traduit une volonté forte : offrir aux enfants et aux équipes éducatives des conditions d'apprentissage adaptées et durables.

Après la mise en service du site de restauration scolaire en septembre 2025, cette dynamique se poursuit avec la livraison de l'école élémentaire Henri Bassis à la rentrée de septembre. Le projet se poursuivra ensuite avec l'ouverture de l'école maternelle prévue en 2027, achevant ainsi un équipement pour le quartier.

Parallèlement, le projet de reconstruction du groupe scolaire Jacques Solomon progresse. Le jury de concours a sélectionné l'architecte ce qui marque une étape décisive dans la concrétisation de ce projet d'envergure.

La municipalité entend également poursuivre cette politique ambitieuse avec la reconstruction du groupe scolaire Eugénie Cotton, actuellement en phase de projet. Cette future réalisation s'inscrit dans une stratégie globale de modernisation du patrimoine scolaire communal, visant à garantir l'égalité d'accès à des équipements de qualité sur l'ensemble du territoire.

Investissement par la municipalité

**Groupe scolaire
Henri Bassis :**

31,5 M€

**Reconstruction
du groupe scolaire
Jacques Solomon :**

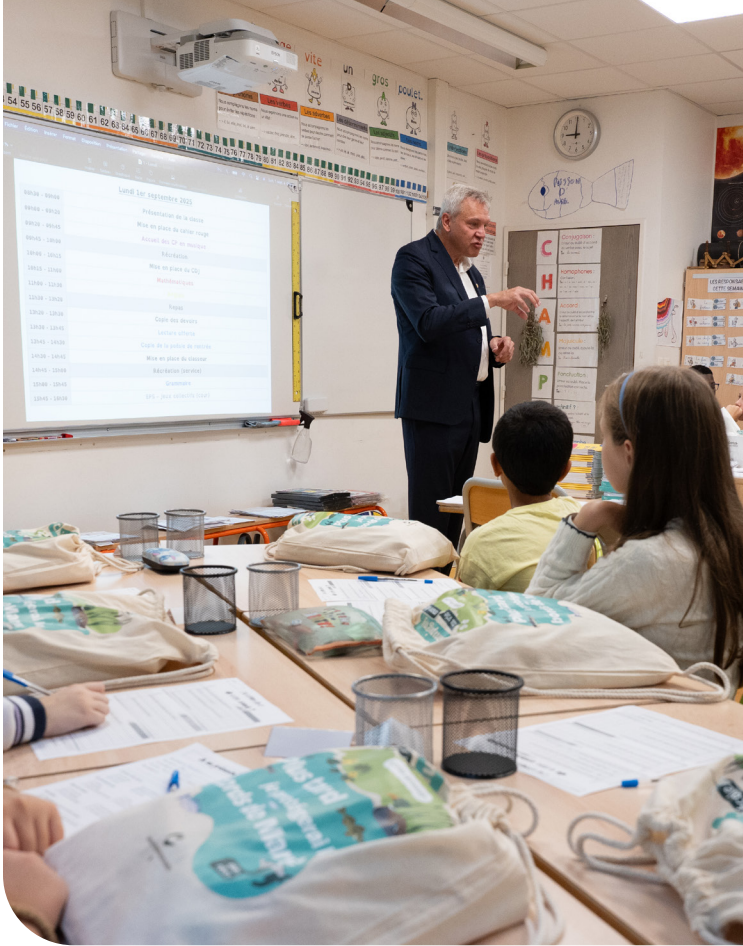
24 M€

Sécurité aux abords et dans les écoles : une priorité au quotidien

Assurer la sécurité des enfants aux abords des groupes scolaires est une mission essentielle pour la municipalité.

• **10 agents municipaux sécurisent les traversées**, lors des entrées et sorties de classe. Et 10 agents de surveillance de la voie publique assurent, par roulement, la sécurisation des traversées aux abords des écoles ne disposant pas d'agent de traversée dédié.

• Afin de renforcer la sécurité des écoles et des centres de loisirs, la ville a décidé de renouveler les dispositifs d'alertes intrusion et risques majeurs avec une solution encore plus performante et adaptée au réseau de communication actuel pour un montant de **215 000 €**.



La transition numérique se poursuit

Aujourd'hui, **241 classes** sont équipées de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs portables ou d'écrans numériques interactifs, soit **97 %** des classes élémentaires. D'ici la fin d'année 2026, 100 % des classes élémentaires seront aménagées avec des outils numériques.

Les classes de maternelle sont également équipées en outils numériques avec la dotation d'une tablette numérique dans chaque classe de grandes sections soit **61 tablettes**.

Pour accompagner cette évolution, la municipalité investit chaque année **120 000 €** dans le renouvellement et l'extension du matériel numérique.

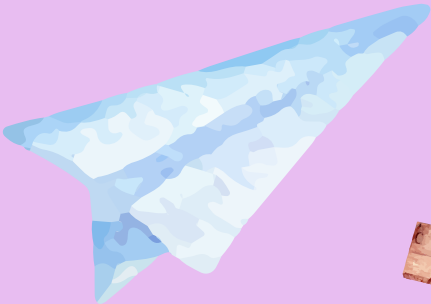


Les écoles s'adaptent au climat

Face aux fortes chaleurs, la Ville agit pour améliorer le confort des enfants à l'école. Depuis deux ans, chaque établissement dispose d'une **salle rafraîchie**. Après l'analyse du confort des bâtiments lors des épisodes caniculaires, un plan d'adaptation climatique est déployé avec des solutions concrètes : **ventilateurs de plafond, stores solaires et végétalisation**. Les nouvelles écoles sont, quant à elles, conçues pour rester plus fraîches, avec une architecture bioclimatique et des cours Oasis.

Une journée à l'école

Tout est mis en œuvre pour que la journée d'école de votre enfant se passe dans les meilleures conditions.



Petit aperçu d'une journée type !

6h00

Arrivée de nos agents d'entretien
pour des locaux propres

Bonjour !

7h30

Accueil du matin
Au centre de loisirs

8h30

Temps scolaire
Les portes de l'école ouvrent 10 min. avant l'entrée en classe



C'est la récré !



13h30

Retour en classe
Les portes de l'école ouvrent 10 min. avant l'entrée en classe



16h30

Accueil du soir et études dirigées

Le centre de loisirs accueille les maternelles de 16h30 à 19h (goûter fourni) et les élémentaires de 18h à 19h. Entre 16h30 et 18h, les élémentaires ont accès à l'étude, après un goûter à apporter. Inscription auprès de la direction de l'école.



17h30
> 19h

Départ avec les parents



Le sport à l'école

La Ville de Champigny contribue à diffuser un enseignement diversifié : Savoir Nager (à la piscine), Savoir Naviguer (à la base nautique), Savoir Patiner (à la patinoire), cycles sportifs Multisports (Jeux collectifs ou AccroGym). Ces apprentissages sont destinés aux publics scolaires et s'inscrivent dans le cadre d'un projet pédagogique établi avec l'Education nationale. Par ailleurs, la ville intervient également dans le cadre d'autres dispositifs comme le projet « Sport Nutrition Santé » ou encore des cycles sportifs sur la pause méridienne.

Le Savoir Nager

Depuis **septembre 2025**, mise en place d'un nouveau projet pédagogique pour l'enseignement de la natation scolaire qui prévoit l'accueil de **4 niveaux** de classe dès le CP, au lieu des trois existants actuellement. Cette nouvelle organisation va permettre d'accueillir **1 500 élèves** supplémentaires à l'année.

Le Savoir Naviguer (kayak, paddle)

Initié depuis plusieurs années à l'ensemble des classes de CM1 et CM2 et à plusieurs classes de l'enseignement secondaire. En chiffres : deux cycles de **7 séances**, **24 classes** de primaires par an pour **600 élèves** à l'embarquement.

Le Savoir Patiner - Sports collectifs - AccroGym :

Environ **4 000 élèves** bénéficient d'un cycle sportif de **6 à 7 séances**.

11h30

Pause déjeuner

Les enfants de maternelle sont servis à table. Les élèves d'élémentaire composent directement leur plateau en choisissant au self l'un des deux menus qui leur sont quotidiennement proposés.

Tout au long de l'année sur les temps péri et extrascolaires (matin, midi, soir, mercredis et vacances)

4 grands axes de travail pour les années à venir :

- **L'environnement, l'éco-citoyenneté** pour sensibiliser les jeunes générations à la préservation de la planète. A travers des activités ludiques proposées par les animateurs, les enfants exploreront les enjeux écologiques et apprendront des gestes simples pour devenir acteurs de leur environnement.
- **Le monde en 2050** : ce thème est une invitation pour les enfants à imaginer leur avenir et à se projeter dans un monde futuriste, à la croisée des évolutions technologiques et scientifiques.
- **L'intergénérationnel** : créer du lien entre les Campinoises et Campinois, enfants et aînés est essentiel pour construire une société solidaire et enrichie de diversité, ainsi que pour faire vivre la mémoire et l'histoire de Champigny.
- **Les cultures du Monde** : l'éveil à la tolérance et l'ouverture d'esprit se doivent d'être portés dès le plus jeune âge. Les enfants seront amenés à voyager, à travers les traditions, les arts et les saveurs des cinq continents.

À demain !



Les démarches

Fréquenter les activités périscolaires et extrascolaires : mode d'emploi pour les familles

La ville propose tout au long de l'année scolaire un ensemble d'activités périscolaires (avant et après l'école, pendant la pause méridienne) et extrascolaires (le mercredi et pendant les vacances scolaires) pour vos enfants. Pour en bénéficier, quelques démarches simples sont à suivre.

1

Créer un dossier Famille

Comment faire ?

- * Vous pouvez procéder à la création de votre dossier famille via le site de la ville en cliquant sur : Espace Citoyens – Activités - Mes actualités - Onglet « Comment créer mon espace famille » ou vous présenter en mairie sur RDV ou en annexes.
- * Vous pouvez procéder à l'actualisation de votre dossier via votre espace personnel accessible en permanence.



ATTENTION CENTRE DE LOISIRS !

Pensez à inscrire votre enfant même s'il ne le fréquente pas régulièrement !
L'inscription est obligatoire pour toutes les activités proposées.

2

Inscrire votre enfant aux activités

Une fois votre dossier Famille à jour, vous pouvez inscrire votre enfant aux différentes activités proposées :

- * Accueil du matin et accueil du soir
- * Mercredi en centre de loisirs
- * Vacances scolaires en centre de loisirs

Comment s'inscrire ?

- * Depuis l'Espace citoyen accessible 24h/24h
- * Ou en vous rendant en mairie sur RDV ou en mairies annexes.

Attention : les inscriptions sont obligatoires avant fréquentation des activités proposées.

- L'inscription à la restauration scolaire est automatique, dès lors que votre enfant est inscrit à l'école.
- L'inscription à l'étude dirigée en école élémentaire se fait auprès du directeur d'école.



IMPORTANT

Pour que votre enfant fréquente les **centres de loisirs pendant les congés scolaires**, vous devez obligatoirement **réserver sa place à l'avance** dans l'Espace citoyen.

La réservation doit être finalisée au moins 15 jours avant le début des congés scolaires.

Les périodes de réservation sont ouvertes quelques semaines avant chaque période de vacances.

Les dates limites d'inscription sont précisées dans le calendrier annuel et sur l'espace citoyen.

3

Tarifs et facturation

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial. Une facture mensuelle vous est adressée. Pour bénéficier du bon tarif, pensez à transmettre votre attestation CAF à jour chaque année (ou une copie de votre avis d'imposition si vous n'êtes pas allocataire de la CAF).

Besoin d'aide ?

Une question ? Un doute ?

Contactez le 01 89 12 41 08



Le calendrier des réservations

2026/2027

	OUVERTURE	FERMETURE
TOUSSAINT	02/09/2026	04/10/2026
NOEL	02/11/2026	06/12/2026
FEVRIER	04/01/2027	24/01/2027
PRINTEMPS	22/02/2027	21/03/2027
ÉTÉ	19/04/2027	20/06/2027



Comment s'inscrire a l'école ?

Pour une première rentrée en maternelle

Pour une première rentrée à l'école maternelle, vous devez procéder à une inscription en mairie (sur rendez-vous) ou mairie-annexe.

Pour le passage en CP

Si votre enfant est inscrit dans une école maternelle publique de la ville, son inscription est automatique dans l'école élémentaire publique de votre secteur d'habitation.

Pour les nouveaux arrivants dans la ville, les inscriptions sont également à effectuer en mairie (sur RDV) ou mairie-annexe.

Pièces justificatives

L'inscription ne peut se faire qu'en présence d'au moins un des parents et du responsable légal muni des justificatifs suivants au format papier :

- **Titre d'identité** du représentant légal
- **Livret de famille** ou **extrait d'acte de naissance** à jour avec filiation (traduction indispensable)
- **En cas de divorce/séparation** : jugement de divorce ou convention parentale
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** : (ex : quittance de loyer ou contrat de location pour les locataires, titre de propriété ou promesse de vente avec accord bancaire pour les propriétaires, avis d'imposition, taxe d'habitation, facture d'eau, de gaz ou d'électricité).
- **En cas d'hébergement** : attestation signée de l'hébergeant, titre d'identité de l'hébergeant, justificatif de domicile de l'hébergeant.
- **Carnet de santé** ou de **vaccination à jour** (se reporter aux obligations en vigueur)
- **Certificat de radiation** de l'ancienne école (y compris à Champigny).

Au terme de cette démarche, une fiche de préinscription scolaire indiquant votre école de secteur vous est délivrée. Elle est à remettre à la Direction de l'école pour confirmer l'inscription.

Le saviez-vous ?

Pour toute question concernant les inscriptions scolaires ou les dérogations de secteur scolaire, contacter

le **01 89 12 44 19**

L'ESPACE CITOYEN pour simplifier mes démarches

L'Espace citoyen accessible 24h/24h pour consulter votre dossier en temps réel, payer vos factures, effectuer les inscriptions aux activités, mettre à jour votre quotient familial, réaliser les réservations en centres de loisirs...

Pensez également à l'appli Monchampigny !



Le déjeuner

La ville de Champigny organise un service public de la restauration dans tous les groupes scolaires.

Depuis janvier 2023, la ville a recours à la société ELIOR, répondant aux exigences permettant d'accroître la qualité de l'offre de restauration scolaire :

- Augmenter la part du BIO, garantir un approvisionnement durable et de qualité (part des produits locaux, frais, des labels, des circuits courts).
- Augmenter la part du « fait maison ».

L'objectif pour l'année scolaire 2026/2027 est de maintenir à minima ce niveau d'exigence.



L'observatoire du goût, outil numérique d'enquêtes de satisfaction mis à disposition des équipes de restauration et d'animation, permet d'apprécier quotidiennement la consommation de chaque plat, pour un suivi statistique et permettre à ELIOR d'améliorer ses recettes et son offre alimentaire.

Chaque jour, les enfants sont accueillis de 11h30 à 13h20. Les menus sont disponibles sur le site champignysurmarne.fr et sur l'application App table.

Le responsable du temps méridien (directeur du centre de loisirs de l'école) est aussi disponible le soir de 16h30 à 19h pour renseigner les familles. Des visites en fonctionnement sont également organisées, à la demande des parents d'élèves.

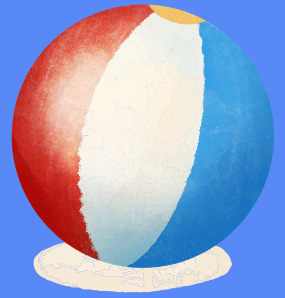
La pause méridienne, c'est aussi...

- Des ateliers pédagogiques animés par les animateurs ou partenaires du prestataire de restauration sont réalisés tout au long de l'année, autour de l'éveil au goût, de l'éducation alimentaire, de lutte contre le gaspillage alimentaire : animation petits-déjeuners (sur le temps scolaire), innovations culinaires, producteurs locaux, chasse au gaspi et lombricompost
- Une programmation culturelle : des mini-concerts proposés par les professeurs du conservatoire, des projections de courts-métrages dans le cadre de la Fête Nationale du Court Métrage...
- Des cycles sportifs encadrés par les éducateurs sportifs municipaux.

Le saviez-vous ?

Si la santé de votre enfant requiert une attention particulière (traitement, repas...), un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être sollicité auprès du centre de médecine scolaire situé à l'école **Albert Thomas** rue Karl Marx **01 89 12 33 30**.

Les Centres de loisirs municipaux de l'enfance (CLME)



L'accueil du matin

Avant l'école, de 7h30 à 8h10, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis par les ATSEM et les animateurs du matin, autour d'ateliers calmes et d'activités ludiques, permettant une arrivée progressive et sereine à l'école.

Les accueils maternels après l'école.

De 16h30 à 19h, les enfants de maternelle sont accueillis dès la fin des cours par les équipes du centre de loisirs, pour la prise du goûter au restaurant municipal. Plus de 600 enfants participent aux activités quotidiennement sur les dix-sept centres maternels.

En élémentaire

De 18h à 19h, les enfants sont pris en charge à la fin de l'étude dirigée. Près de 200 enfants sont accueillis chaque jour.

Les mercredis et les vacances scolaires

Avec ou sans repas, de 7h30 à 19h, les enfants sont accueillis par les équipes professionnelles des centres de loisirs qui proposent un programme d'activités éducatives et ludiques issu du projet pédagogique préparé par l'ensemble des professionnels du service des centres de loisirs.

L'action pédagogique est surtout axée sur la découverte et le jeu. Selon les périodes, ce sont entre 10 et 16 centres de loisirs ouverts sur la commune.

L'été, l'offre d'activités s'étend avec le centre aéré de **Chanteloup-en-Brie (77)**. C'est l'occasion de profiter de ce site exceptionnel de 6 hectares et de s'adonner aux activités de plein air : sorties en forêt, vélo, baignade, barbecues, bivouac pour les plus grands.

Ce sont près de **1 500 enfants** qui participent aux activités des centres de loisirs les mercredis et entre **800** et **1 200** pendant les vacances scolaires.



Vacances scolaires de la zone C

RENTREE SCOLAIRE

Mardi 1^{er} septembre 2026

TOUSSAINT :

Du samedi 17 octobre
au lundi 2 novembre 2026

NOËL :

Du samedi 19 décembre 2026
au lundi 4 janvier 2027

HIVER :

Du samedi 6 février
au lundi 22 février 2027

PRINTEMPS :

Du samedi 3 avril
au lundi 19 avril 2027

ETE :

Samedi 3 juillet 2027



Séjours vacances et classes transplantées

Les séjours vacances

Pendant les vacances scolaires, les jeunes de 14 à 17 ans peuvent participer à des séjours (sportifs, culturels, linguistiques), en France ou à l'étranger. Des séjours sont aussi proposés aux enfants en situation de handicap, selon leur autonomie.

Les brochures Hiver et Eté sont disponibles sur champignysurMarne.fr et les lieux d'accueil aux publics.

En quelques chiffres

310 places

annuelles Séjours vacances
4/17 ans promouvant différentes
thématiques : les cultures du
Monde, l'environnement, l'éco-
citoyenneté, le monde
en 2050...

Des séjours de 7 ou 14 jours

en France et à l'Etranger

Un dispositif handivacances

favorisant le départ des enfants
en situation de handicap

Infos : 01 89 12 43 91

Un forum vacances

en juin permettant de présenter et
accompagner chaque usager dans son
projet de vacances

Classes transplantées :

Un moment
privilégié
d'apprentissage
et de cohésion.

En quelques chiffres

650 enfants

concernés chaque année.

28 classes

prioritairement CE2, CM1, CM2.

**Des séjours de
10 jours**

se déroulant entre janvier
et juin, dans les centres de
vacances de la ville.

**Attribution
des séjours :**

fin septembre.

**Réunion
d'information**

pour les parents organisée
avant le départ.



Des interlocuteurs toute l'année

*Accueil pour les démarches d'inscriptions
scolaires, périscolaires et extrascolaires*

➤ Hôtel-de-ville / accueil enfance

lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h.

jeudi et samedi :
8h30-12h (fermé l'après-midi)
01 89 12 41 02 – Sur rendez-vous.

➤ Mairie annexe du Bois l'Abbé

du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h (fermée chaque
1^{er} jeudi après-midi du mois)
01 48 80 63 04

➤ Mairie annexe de Cœuilly

ouverture uniquement les mercredis :
8h30-12h et 13h30-17h
01 48 80 82 72

Enseignement

01 89 12 44 10

*Service des temps de l'enfant
(restauration scolaire, centre de
loisirs et séjours)*

01 89 12 43 98

Facturation

accueilmfamilles@mairie-champigny94.fr

**36 écoles
dont 19 maternelles
et 17 élémentaires.**

Fournitures scolaires



En CP

- 4 stylos bille (pointe fine) - 4 couleurs
- 2 crayons noirs - HB n°2
- 1 pochette de 12 feutres, pointes fines
- 1 boîte de 12 crayons de couleurs
- 1 gomme à crayon blanche
- 1 taille-crayon avec réservoir 2 trous
- 1 tube de colle
- 1 règle plate de 20 cm
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (13 cm)
- 2 cahiers 17 x 22 cm - 48 pages seyes
- 1 ardoise effaçable avec une face lignes
- 1 pochette de 3 gros feutres effaçables (rouge, noir, vert)
- 1 cahier de travaux pratiques 17 x 22 cm 64 pages Seyes
- 1 grand cahier 24 x 32 cm - 96 pages Seyes

En CE1

- 4 stylos bille (pointe fine) - 4 couleurs
- 2 crayons noirs - HB n°2
- 1 pochette de 12 feutres, pointes fines
- 1 boîte de 12 crayons de couleurs
- 1 gomme à crayon blanche
- 1 taille-crayon avec réservoir 2 trous
- 1 tube de colle
- 1 règle plate de 20 cm
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (13 cm)
- 1 cahier de travaux pratiques 17 x 22 cm 64 pages Seyes
- 1 cahier 24 x32 cm - 96 pages Seyes
- 3 cahiers 17 x 22 cm - 64 pages Seyes
- 1 ardoise effaçable
- 1 pochette de 3 gros feutres effaçables (rouge, noir, vert)
- 2 cahiers 17 x 22 cm - 96 pages Seyes

En CM1

- 4 stylos bille (pointe fine) - 4 couleurs
- 2 crayons noirs - HB n°2
- 1 pochette de 12 feutres, pointes fines
- 1 boîte de 12 crayons de couleurs
- 1 gomme à crayon blanche
- 1 taille-crayon avec réservoir 2 trous
- 1 tube de colle
- 1 règle plate de 30 cm
- 1 paire de ciseaux pointus (13 cm)
- 1 cahier de Travaux Pratiques 24 x 32 cm 96 pages Seyes
- 2 cahiers 17 x 22 cm - 64 pages Seyes
- 2 cahiers 24 x 32 cm - 96 pages Seyes
- 1 cahier de textes 17 x 22 cm 124 pages Seyes
- 1 cahier 21 x 29,7 cm 96 pages Seyes
- 1 paquet de 50 feuilles mobiles blanches perforées
- 1 équerre 30 x 60° (20 cm)
- 1 ardoise effaçable
- 1 pochette de 3 gros feutres effaçables (rouge, noir, vert)
- 1 porte vues 21 x 29,7 cm - 80 vues

En CE2

- 4 stylos bille (pointe fine) - 4 couleurs
- 2 crayons noirs - HB n°2
- 1 pochette de 12 feutres, pointes fines
- 1 boîte de 12 crayons de couleurs
- 1 gomme à crayon blanche
- 1 taille-crayon avec réservoir 2 trous
- 1 tube de colle
- 1 règle plate de 30 cm
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (13 cm)
- 1 grand cahier 24 x 32 cm - 96 pages Seyes
- 1 cahier 17 x 22 cm- 48 pages Seyes
- 3 cahiers 17 x 22 cm - 64 pages Seyes
- 2 cahiers 24 x 32 cm - 96 pages Seyes
- 1 cahier de texte 17 x 22 cm - 124 pages Seyes
- 1 ardoise effaçable
- 1 pochette de 3 gros feutres effaçables (rouge, noir et vert)
- 1 porte-vues 21 x 29,7 cm - 60 vues

En CM2

- 4 stylos bille (pointe fine) - 4 couleurs
- 2 crayons noirs - HB n°2
- 1 pochette de 12 feutres, pointes fines
- 1 boîte de 12 crayons de couleurs
- 1 gomme à crayon blanche
- 1 taille-crayon avec réservoir 2 trous
- 1 tube de colle
- 1 règle plate de 30 cm
- 1 paire de ciseaux pointus (13 cm)
- 1 cahier de travaux pratiques 24 x 32 cm 96 pages Seyes
- 2 cahiers 17 x 22 cm - 64 pages Seyes
- 2 cahiers 24 x 32 cm - 96 pages Seyes
- 1 agenda (Ligue contre le cancer) *
- 1 cahier 21 x 29,7 cm - 96 pages Seyes
- 1 compas avec crayon
- 1 paquet de 50 feuilles mobiles blanches perforées
- 1 équerre 30 x 60° (20 cm)
- 1 ardoise effaçable
- 1 pochette de 3 gros feutres effaçables (rouge, noir, vert)

* Fourni pour la 12^e année consécutive par le comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer

